

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Février 2012 : baisse du chômage

**Alors que le taux de chômage est resté stable au niveau national, le canton de Vaud a vu son taux reculer de 0.1 point pour s'établir à 5.4% à la fin du mois de février 2012. Les jeunes chômeurs de moins de 20 ans voient leurs effectifs passer sous le seuil des 400 personnes.**

Le nombre de chômeurs inscrits <sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud enregistre une légère diminution et atteint 18'122, soit 314 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2012 (-1.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi <sup>(2)</sup> suit la même évolution (-50 personnes) pour se fixer à 23'991 (-0.2%). Il y a un an, le taux de chômage s'élevait à 5.5%.

Par rapport au mois précédent, les plus fortes baisses mensuelles concernent les chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'une année (-4.1%, soit -152 personnes), les détenteurs de "CFC ou maturité fédérale" (-2.5%, soit -172 personnes) et les chômeurs de nationalité suisse (-2.2%, soit -196 personnes).

Toutes les classes d'âge profitent de cette évolution positive, en particulier les jeunes chômeurs de moins de 20 ans (-5.2%) qui passent ainsi sous la barre des 400 personnes.

Sur le plan régional, tous les districts ont vu leur taux de chômage diminuer ou rester stable en février. En termes d'effectifs, les plus importants replis ont été observés dans les districts de l'Ouest lausannois (-79 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (-65) et d'Aigle (-46). A l'inverse, seul le district de Nyon affiche ce mois une hausse de ses effectifs (+18 chômeurs) et maintient son taux de chômage à 4.3%.

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'774. Ils ont diminué de 72 personnes en un mois (-2.5%) mais augmenté de 545 personnes en un an (+24.5%).

A noter que le taux de chômage officiel (5.4%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.6%, soit un écart de 0.8 point.

**Par ailleurs, le canton de Vaud rassemble à lui seul le 60% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la plupart des cantons alémaniques, son taux de chômage serait encore réduit de 0.7 point et atteindrait 3.9%.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mars 2012

**Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 – roger.piccand@vd.ch  
NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).